



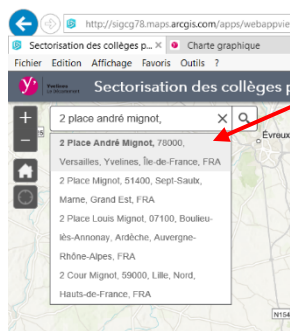
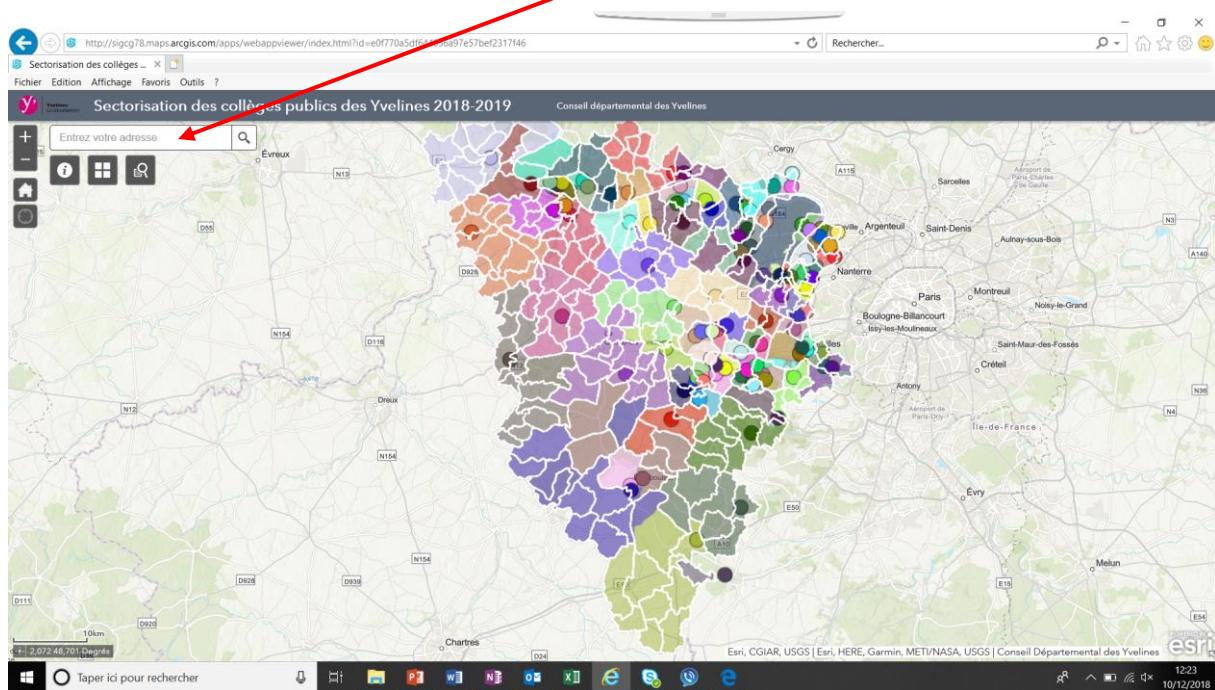
CONSULTATION DE LA SECTORISATION DES COLLEGES PUBLICS DES YVELINES MODE D'EMPLOI

L'outil mis à votre disposition par le Département des Yvelines vous offre de nombreuses fonctionnalités :

- Connaître votre collège de secteur en fonction de votre adresse
- Naviguer sur la carte
- Rechercher la sectorisation d'un collège en particulier

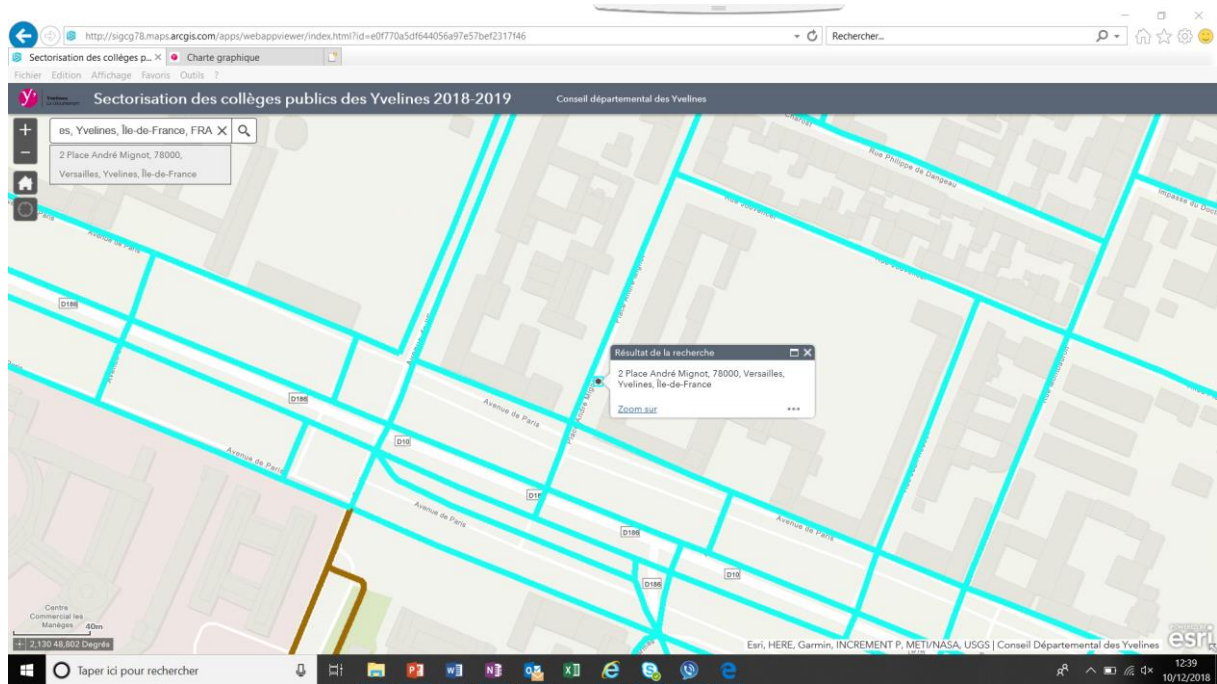
1. Comment connaître mon collège de secteur ?

Entrez votre adresse (numéro, rue et commune) ici :

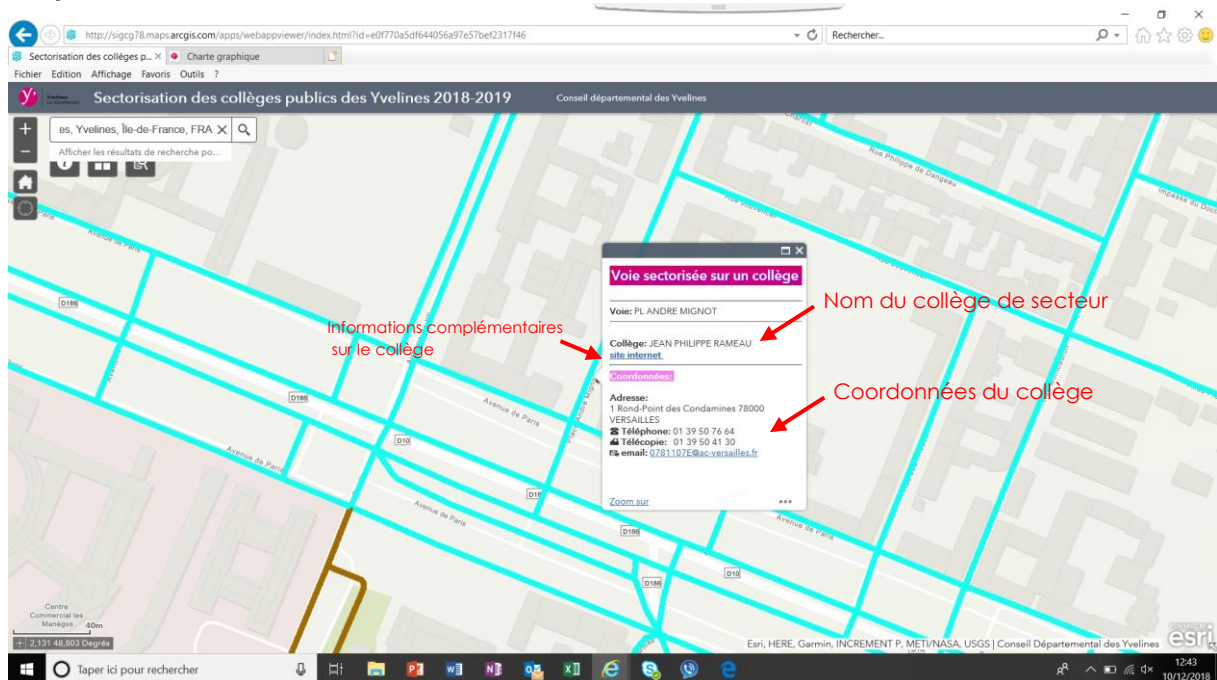


L'outil vous propose une aide à la saisie de votre adresse. Choisissez votre adresse dans la liste proposée.

Une fois votre adresse validée, l'outil zoom automatiquement sur l'adresse indiquée.



Pour connaître votre collège de secteur, cliquez sur le tronçon de rue le plus proche du point identifié.

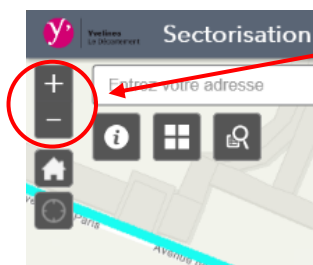
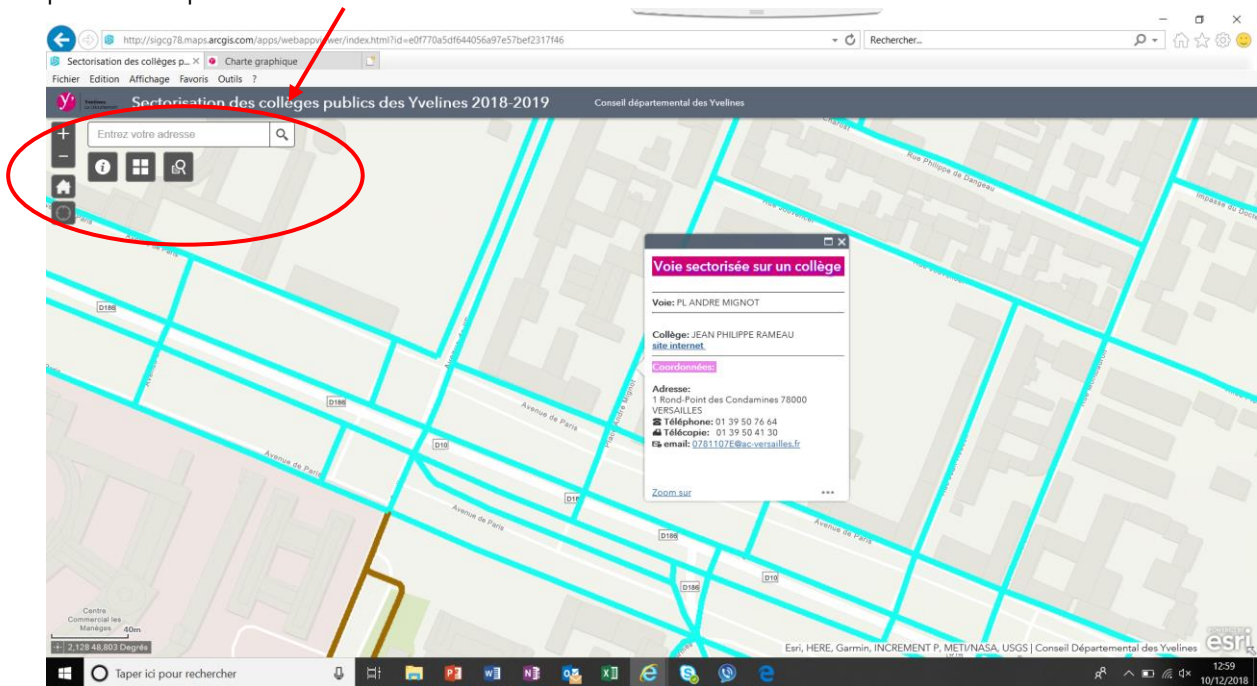


Une boîte de dialogue vous indique :

- Le nom de votre collège de secteur
- Ses coordonnées
- Un lien vers des informations sur le collège (Services Académiques)

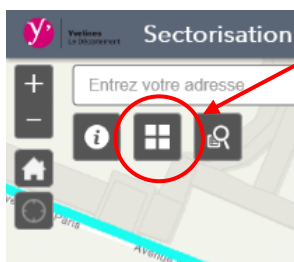
2. Comment naviguer sur la carte ?

Une fois votre collège identifié, l'outil vous propose des outils pour naviguer sur la carte pour compléter votre information :



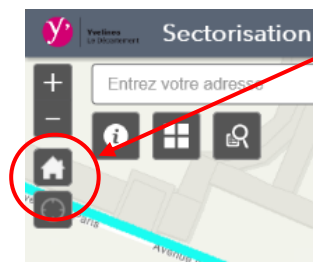
Zoom avant / Zoom arrière

Cette option vous permet de zoomer /dézoomer sur la carte et de visualiser la totalité du secteur de recrutement du collège ou la sectorisation de l'ensemble de la ville par exemple.



Ajouter une information sur la carte

Cette option vous permet d'ajouter des informations sur la carte (vue aérienne, relief...)



Revenir à la page d'accueil

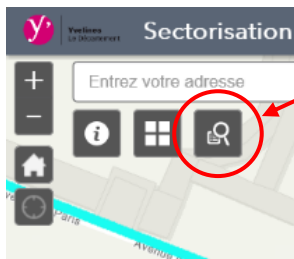
Cette option vous permet de revenir à la vue initiale de l'outil (vue départementale)



Obtenir des informations ou une aide complémentaire

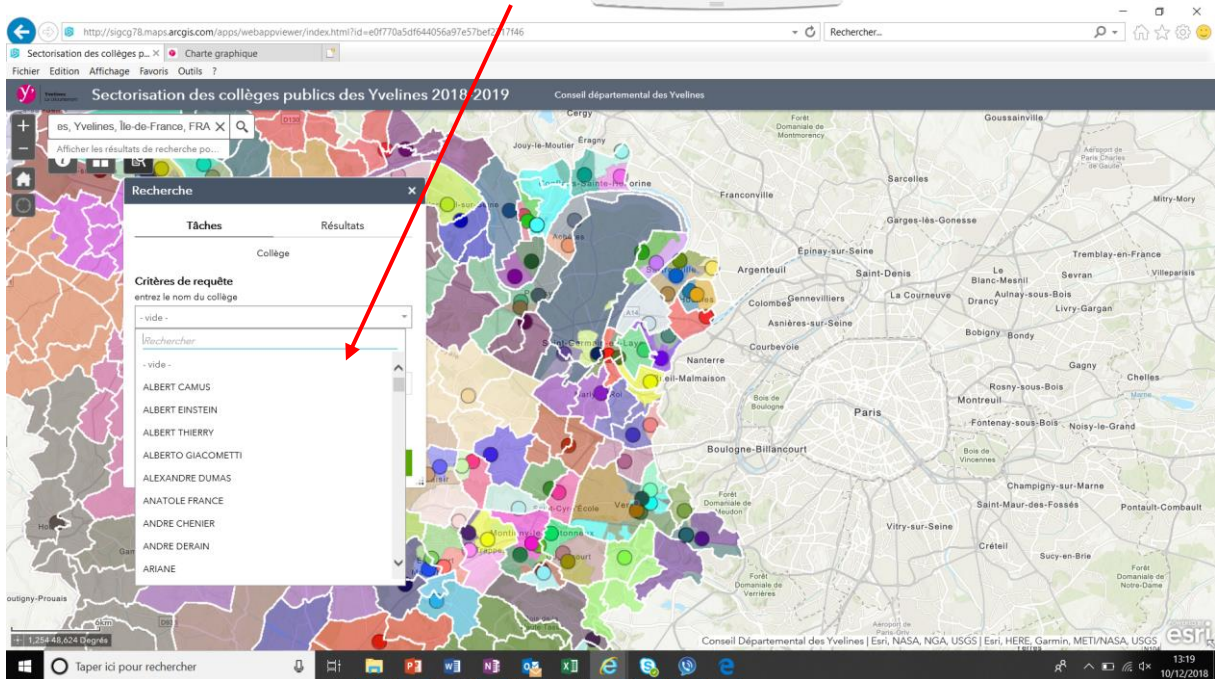
Cette option vous permet d'accéder à des informations sur l'outil mis à disposition et à un mail de contact en cas de difficultés ou de questions.

3. Comment trouver un collège en particulier ?



La dernière option proposée permet de rechercher un collège en particulier et d'en visualiser la sectorisation.

Choisir le collège souhaité dans la liste.



L'outil zoome sur le collège choisi. L'ensemble des fonctionnalités permet alors de naviguer sur la carte.

Les données cartographiques sont fournies à titre indicatif. Seule l'information figurant dans la délibération votée par le Département est opposable.